



Les Rayons de la Transparence !



SECRETARIAT TECHNIQUE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

## RAPPORT D'ÉVALUATION DES CONSULTANTS

Nom du projet : ITIE-Togo

Ligne de crédit budgétaire : Compte dépôt Trésor numéro 683

Titre des services de consultants : Recrutement d'un Administrateur  
Indépendant chargé d'élaborer les rapports ITIE au Togo portant sur les  
données des années 2012 et 2013

Date de soumission : 10 juillet 2014

AK.      MD      ✓      Pm

## Section I. Rapport d'évaluation technique — Texte<sup>1</sup>

### 1. Généralités

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme mondiale qui promeut la transparence des revenus et impose la redevabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Le Togo a adhéré à l'ITIE en 2009 et est admis comme pays conforme le 19 octobre 2010 en vue de garantir une transparence dans la gestion des ressources naturelles, d'instaurer une bonne gouvernance dans le secteur extractif, de promouvoir un climat propice aux investissements et de consolider le développement durable. Devenu pays conforme en Mai 2013, le Togo se doit de maintenir ce statut. Ainsi, au nom du gouvernement, du Conseil National de Supervision et du Comité de pilotage, le Secrétariat Technique de l'ITIE-Togo, organe opérationnel et exécutif de la mise en œuvre de l'ITIE, veut recruter un cabinet compétent et crédible pour fournir les services d'Administrateur indépendant conformément à la norme ITIE. L'objectif de la mission consiste à élaborer, produire et publier des rapports ITIE complets et crédibles pour les exercices 2012 et 2013.

### 2. Processus de sélection (préalable à l'évaluation technique)

La particularité et la complexité de la mise en œuvre et les exigences de la Norme ITIE ont amené le Secrétariat Technique de l'ITIE-Togo à demander au Secrétariat International de l'ITIE la liste des cabinets accrédités qui ont la maîtrise de la Norme ITIE pour l'élaboration des rapports ITIE-Togo de 2012 et 2013. Une liste restreinte de trois cabinets identifiés comme tels et opérant dans la sous-région a été communiquée au Secrétariat Technique de l'ITIE-Togo. Il s'agit de Fair Links, Moore Stephens et KPMG. Cette liste qui a reçu l'avis de non-objection de la Direction nationale de contrôle des marchés publics (DNCMP). Les trois cabinets ont ensuite reçu la demande de proposition le 10 Juin 2014. Ils ont tous manifesté leur intention de soumettre leurs propositions. Le 24 Juin 2014 le cabinet Fair Links a envoyé sa proposition. Le 04 juillet 2014 le cabinet KPMG a signifié son intention de ne pouvoir soumettre une proposition et souhaite participer aux prochaines consultations. Le 07 Juillet 2014 le cabinet Moore Stephens a envoyé sa proposition. Il faut rappeler que le 20 juin le cabinet KPMG a voulu savoir si son bureau local de Lomé peut participer à l'exercice. Le même jour le Coordinateur National de l'ITIE-Togo lui a répondu que conformément aux principes de la Norme ITIE, il est recommandé de ne pas se référer aux cabinets opérant dans l'espace de réconciliation afin d'éviter les conflits d'intérêt.

<sup>1</sup> La Section I concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection fondée sur la qualité technique, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. Veuillez fournir les informations appropriées en cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe.



### 3. Évaluation technique

Les membres de la commission de passation de marché ont eu une réunion de travail pour s'accorder sur les sous-critères d'évaluation le 10 juillet 2014, jour de l'ouverture des propositions.

Résultats de l'évaluation technique :

Fair Links : **56.8 Points**

Moore Stephens : **97.8 Points**

La commission demande la non-objection de la DNCMP pour la poursuite du processus.

a) Points forts :

- **LE CABINET FAIR LINKS**

- Ce cabinet a l'expérience nécessaire pour l'élaboration du rapport ITIE. Il a produit trente-un (31) rapports ITIE dans huit pays notamment en Afrique francophone (Côte d'Ivoire, Congo, Centrafrique, Tchad, Mauritanie...).
- Il a contribué techniquement à l'élaboration de la nouvelle norme. Deux de ses rapports ITIE sont élaborés selon la nouvelle norme. Deux personnes des cinq membres du personnel clé proposé ont l'expérience requise pour élaborer le rapport ITIE.
- Qualification et compétence du personnel clé (note : 34.4/55) :

**Anton Mélard de Feuarent (note : 22.7/25)**

Expert financier agréé, Expert de l'ITIE, Master en économie de l'Institut d'Etudes politiques de Paris (Sciences-Po, France), Bachelor en Management des universités de Londres et de Madrid. Il a plus de 15 ans d'expérience et a réalisé plusieurs rapports ITIE dont sept (7) en Afrique francophone. Il a l'expérience de la nouvelle Norme.

**Tim William (note : 1.5/7.5)**

Expert en économie et fiscalité du secteur minier, Expert des cadres contractuels du secteur minier, Expert comptable et financier certifié. Diplôme de Comptabilité et finance, PhD en Mining de l'Impérial College de Londres, Bachelor en Géologie de l'Université de Bristol. Il a plus de trente (30) ans d'expérience dont aucune en élaboration de rapport ITIE.

**Antoine Antoun (note : 1.5/7.5)**

Expert en Economie et fiscalité du secteur des hydrocarbures, Expert des cadres contractuels du secteur des hydrocarbures, Expert comptable, Commissaire aux comptes agréé. Diplôme de Droit de l'Université Paris I-Sorbonne et d'Economie de l'Université de Lyon. Il a plus de 40 ans d'expérience, mais n'a fait preuve d'aucune mission en élaboration de rapport ITIE.

AK      DM      ✓      3

**Magali Kreitmann (note : 7.5/7.5)**

Spécialiste en Gouvernance publique du secteur extractif, Spécialiste de l'ITIE. Elle est titulaire d'un Master en Economie et finances de l'Université de Toulouse I et d'un Master en Economie du Développement de l'Université de Paris I-La Sorbonne et de Paris X-Nanterre. Il a participé à l'élaboration de plus de dix (10) rapports ITIE dont six (6) en Afrique francophone.

**Benjamin Roux (note : 1.2/7.5)**

Spécialiste en comptabilité et finance extractive, il est titulaire d'un Master en Management des Hautes Etudes Commerciales de Paris et d'un Master en Economie de l'Institut d'Etudes politiques de Paris (Sciences-Po). Son expérience se réfère à l'année 2011. Il n'a participé à l'élaboration d'aucun rapport ITIE

**- LE CABINET MOORE STEPHENS**

- Il possède l'expérience requise pour l'élaboration du rapport ITIE. Il a réalisé trente-huit (38) rapports ITIE dans 15 pays avec 10 pays en Afrique dont le Togo.
- Il maîtrise la nouvelle Norme pour avoir travaillé là-dessus ensemble avec le Secrétariat International de l'ITIE. Il a déjà élaboré deux rapports ITIE publiés sous la nouvelle norme, un troisième rapport est en cours (celui de la Tanzanie).
- Conciliateur ITIE depuis 2007, il a été également accrédité comme validateur ITIE à partir de novembre 2012.
- Dans ses observations sur les Termes de référence (TdR), il a analysé les risques et fait des suggestions.
- La méthodologie qu'il a proposée prend en compte les objectifs identifiés dont la formation, exigée par les termes de références. Quatre personnes des cinq du personnel clé proposé possèdent l'expérience nécessaire. Le calendrier de travail proposé est conforme au chronogramme de l'ITIE-Togo. Le plan de travail spécifie clairement le travail à faire à chaque phase. Le cabinet propose 50 jours de travail sur le terrain contre 42 jours au bureau.
- Qualification et compétence du personnel clé (note: 54.2/55) :

**Tim Woodward (note : non évalué)**

Associé responsable du dossier, Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Grande Bretagne, il est titulaire d'un Master en politique publique et de gestion de l'Université de Londres, BA (Hons) Philosophy de l'Université de Nottingham. Il a 15 ans d'expérience ; il a réalisé onze (11) missions d'élaboration de rapport ITIE dont cinq (5) en Afrique francophone. Maîtrise la nouvelle Norme ITIE (Rapports ITIE Burkina Faso et Iles Salomon).

